

Image not found or type unknown



Resiliation abonnement france telecom

Par **pierrot94**, le **03/02/2012 à 15:28**

Bonjour,rnrnJ'ai resilié ma ligne tel, internet, TV, apres 3 h d'intervention des techniciens demeurés infrutueux, le 3/1/2012. L'agence m'avait dit : "c'est facile, vous pouvez le faire." Les factures continuent à arriver. La lettre de restitution n'arrive pas depuis un mois et ils considèrent que j'utilise toujours la ligne.rnrnDois-je payer les factures pour éviter l'huissier ? Je viens ce jour de recevoir une autre facture de 30 euros me disant que la ligne fonctionne, ce qui est faux j'ai fait une nouvelle tentative il y a 8 jours et j'ai vu que la ligne était coupée? Ou introduire une action devant le tribunal d'instance ?rnrnMeRci d'avance,rntr7s cordialement,rnGérard Roé.